



Non respect avenant au cdi de la part de l'employeur

Par **jex56**, le **15/04/2009** à **16:47**

Bonjour,

Je suis cadre dans une entreprise multi sites, il y a 2 ans, j'ai voulu donner ma démission de mon poste de responsable suite à un changement de région. Cette démission a été refusée et l'on l'a proposé de prendre le même poste en région Bretagne ET que sous 2 ans maximum, j'accéderai à un nouveau emploi (décrit dans l'avenant), ce que j'ai accepté.

Le délai est arrivé (fin mai au plus tard) et ma direction refuse de créer ce poste sous couvert de la crise et du changement d'orientation de management de la société.

Quels sont mes recours ? Puis je "forcer" mon employeur à cette création en vu, éventuellement, de négocier un départ ?

en vous remerciant par avance,